

Le 13 mai 2005

PAR TÉLÉCOPIEUR ET PAR MESSAGEUR

Directeur général de l'usine de Brompton  
Kruger inc.  
220, chemin Windsor  
Boîte postale 100  
Bromptonville (Québec) J0B 1K0

André Boulanger  
Président  
22<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque ouest  
Montréal (Québec)  
H2Z 1A4

**Objet : Contrat d'approvisionnement en électricité entre Kruger Inc. et Hydro-Québec  
Distribution  
Confidentialité des renseignements**

---

Monsieur,

Hydro-Québec souhaite rendre public le contrat d'approvisionnement en électricité identifié en rubrique.

Hydro-Québec Distribution estime souhaitable que toute l'information contenue aux contrats d'approvisionnement en électricité qu'elle a signés suite à des appels d'offres de long terme soit rendue publique dans un souci de plus grande transparence. En effet, les coûts et les risques associés à ces contrats sont assumés par notre clientèle et nous souhaitons que celle-ci ait accès au détail de ceux-ci.

Dans ce contexte, nous vous demandons officiellement de nous autoriser à rendre publiques toutes les informations contenues au contrat mentionné en rubrique, et ce dans les plus brefs délais.

Hydro-Québec fera d'ailleurs connaître publiquement sa position en faveur d'une plus grande transparence et la démarche qu'elle a entreprise à cet égard. Nous vous demandons donc d'étudier la présente demande avec diligence et de nous communiquer votre réponse le plus tôt possible.

Veuillez accepter, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le président d'Hydro-Québec Distribution,

  
André Boulanger

c.c. : D. Richard – Hydro-Québec Distribution  
Régie de l'énergie